

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Master Sciences et techniques des activités physiques et sportives – santé (STAPS - santé)

- Université Jean Monnet Saint-Etienne - UJM

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : STAPS

Établissement déposant : Université Jean Monnet Saint-Etienne - UJM

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master *Sciences et techniques des activités physiques et sportives - santé* (STAPS - santé), ouvert depuis 2003, se répartit sur les sites suivants : au niveau de la première année de master (M1), les universités de Clermont-Ferrand et de Savoie offrent en cohabilitation un parcours mention STAPS ; l'université de Saint-Etienne dispose également d'un parcours M1 adossé à l'UFR Santé (études médicales et paramédicales) conduisant à la spécialité de deuxième année (M2) *Exercice, sport, santé, handicap* (ESSH), et un parcours au sein de l'UFR STAPS destiné aux étudiants issus d'un cursus autre que médical et permettant l'accès aux deux spécialités du présent master. La spécialité ESSH, pilotée par Saint-Etienne et cohabilitée avec les universités de Clermont-Ferrand et de Savoie, possède un seul parcours dont les cours sont mutualisés entre Saint-Etienne, Bordeaux, Clermont-Ferrand et Limoges. La spécialité de M2 *Ergonomie des activités physiques, ingénierie et conception des produits* (EAPICP) est constituée de quatre parcours, cohabilitée et pilotée par l'Université Savoie Mont-Blanc. Cette spécialité EAPICP fait l'objet d'une évaluation qui lui est propre, en raison d'un dossier déposé spécifiquement par l'Université Savoie Mont-Blanc, et ne sera pas détaillée ici.

Le master s'adresse aux étudiants de formation médicale, de licence STAPS, de sciences biologiques et de l'ingénieur. La mention évaluée sur le site de Saint-Etienne comporte une spécialité : *Exercice, sport, santé, handicap* (ESSH) à finalité recherche visant à former des spécialistes de la motricité humaine et de l'activité physique chez l'homme sain ou avec pathologies ; les métiers visés sont « chargé de projets de recherche » dans un organisme de recherche, « chercheur et enseignant-chercheur » après poursuite en doctorat.

Le master STAPS - santé est accessible aux étudiants issus du cursus STAPS et des cursus médicaux. L'entrée des étudiants de formation médicale dans le M1 se fait par une unité d'enseignement (UE) spécifique dispensée au cours des études médicales (DCM, pour 21 crédits européens (ECTS)). Bien que préparée en M1, la spécialisation se fait en M2, où une UE reste commune aux deux spécialités (5 crédits). Il n'y a pas de parcours en formation continue, mais la possibilité d'être étudiant salarié profitant d'un dispositif d'aide pendant le cursus.

Avis du comité d'experts

Les objectifs sont clairement exposés dans les fiches RNCP et l'annexe descriptive au diplôme. Ils sont globalement en cohérence avec les intitulés des unités d'enseignement. Les enseignements communs, puis spécifiques à chaque spécialité sont en relation avec les futurs métiers visés. Les contenus de cette formation sont ciblés, pertinents et correspondent aux objectifs annoncés. Chaque année des stages en milieu professionnel sont obligatoires. La répartition des enseignements en heures de cours magistraux (CM), en travaux dirigés (TD) et en heures de travaux pratiques (TP) semble réaliste et opérationnelle. Un large spectre de spécialistes et de professionnels prend part à la formation. Une poursuite d'études en doctorat, essentiellement après la spécialité ESSH, peut se faire au sein de l'école doctorale (ED) rattachée à l'université de Saint-Etienne (ED 488).

Le master est bien positionné au niveau de l'établissement, permettant une poursuite d'études aux étudiants venant de STAPS ou d'études médicales. Le master est cohabilité, ce qui favorise les partenariats notamment avec les universités de Savoie, de Clermont-Ferrand et les unités de recherche (EA 4338 Unité de recherche de physiologie de l'exercice (LPE), deux Instituts Fédératifs de Recherches (IFR), unité de recherches de Clermont-Ferrand, unité de recherches Inserm, etc.), montrant un bon ancrage de cette formation orientée sur la connaissance des aptitudes motrices chez l'homme et offrant de nombreux terrains de stage.

Les champs de formation des établissements membres de la COMUE sont susceptibles d'évoluer à l'issue de la réflexion actuelle. Si le champ actuel de la mention de ce master est le champ STAPS, une modification est d'ores et déjà envisagée dans le dossier pour rendre plus lisible et cohérente l'offre de formation par rapport à l'environnement, notamment recherche, et sa restructuration. Un parcours orienté vers l'évaluation de la motricité et des capacités fonctionnelles chez les sportifs et personnes avec handicap serait envisagé à Saint Etienne, dans le cadre d'une co-accréditation avec Lyon au sein d'un même master : *Optimisation de la performance sportive*. Lyon proposerait un parcours plutôt orienté vers la préparation physique et mentale des sportifs. Un champ possible de formation envisagé est *Sport*, dans lequel la mention s'inscrit de façon pertinente.

Les équipes pédagogiques sont constituées de nombreux intervenants, permettant de répondre aux divers objectifs et de couvrir les compétences visées par chacune des spécialités. Une quarantaine d'enseignants-chercheurs sont issus majoritairement des UFR STAPS et Santé, et plus de 80 vacataires professionnels. Les volumes sont très variables selon les intervenants extérieurs, avec des enseignements cohérents au regard des fonctions exercées et des métiers visés.

Des conseils de spécialité assurent le pilotage et les évaluations de chaque spécialité, en lien avec le conseil de mention. La formation est dirigée par une équipe comprenant le responsable de la mention, un responsable pour chaque spécialité en M2 et un responsable pour chaque parcours en M1. Les rôles sont clairement définis dans le dossier, cette équipe assure le fonctionnement pratique, l'organisation et la cohérence du diplôme. Un conseil de spécialité veille au pilotage et bilan de chaque spécialité, ainsi qu'à l'examen des candidatures d'entrée en M2. Le master STAPS-santé collabore avec une dizaine d'unités de recherches (EA- UMR, ISRN, CNRS) dans le domaine de l'activité physique, de la biologie et de la santé. Ces chercheurs et enseignants-chercheurs participent également aux jurys et conseils.

En M1, deux tiers des étudiants ont suivi des études médicales, et peu de ces étudiants poursuivent en M2, ce qui permet ainsi une arrivée forte d'étudiants en M2 venant d'autres cursus. Le M2 ESSH à finalité recherche bénéficie de cet afflux d'inscrits en M2. Les taux de réussite sont supérieurs à 70 % pour la mention de master. Les tableaux ne permettent pas de distinguer les résultats des étudiants inscrits à Saint-Etienne de ceux des autres établissements. D'après ces tableaux, l'insertion professionnelle ainsi que la poursuite d'études sont satisfaisants.

Concernant la spécialité ESSH, plus d'une vingtaine d'étudiants par an y sont inscrits, majoritairement à Saint-Etienne, avec un taux de réussite de 50 % à 75 % suivant les années et une poursuite en doctorat pour la moitié d'entre eux, les autres exerçant souvent dans le secteur médical.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	Le stage recherche est au centre de la formation de ce master ; en M1, il est de 200 heures et il est validé par la rédaction et soutenance d'un mémoire. L'encadrement s'effectue par un enseignant-chercheur ou un doctorant. la maquette mentionne cependant la possibilité d'une expérience professionnelle en entreprise. Deux unités d'enseignement d'outils méthodologiques de la recherche et analyse de données (120 heures) sont dispensées. De nombreuses unités de recherche, lieux de stages potentiels, sont présents avec l'implication forte du LPE dans la mention. En M2, l'adossé à la recherche se fait au travers des enseignements et du stage (30 crédits) en lien avec la finalité des spécialités, en recherche fondamentale ou appliquée.
Place de la professionnalisation	En M1, une UE aborde la préparation à la vie professionnelle, la recherche de stage et la gestion de projet. Le nombre exact d'heures n'est pas fourni. Il n'y a pas d'UE de ce type en M2. Deux journées de rencontres sont organisées par l'établissement avec les entreprises. Les contenus de la formation sont en adéquation avec les objectifs de professionnalisation et métiers visés. L'intervention de nombreux professionnels extérieurs contribue à la professionnalisation. Il y a peu d'informations dans le dossier sur le suivi après la fin du cursus.
Place des projets et stages	Deux stages en M1 (200 heures) puis en M2 (500 heures) sont obligatoires, en unité de recherche, structure hospitalière ou entreprise, encadrés par de maîtres de stage et tuteurs

	universitaires ; les stages sont évalués par mémoire écrit et soutenance. La recherche de stage est accompagnée par une formation à celle-ci de 15 heures (en M1, au semestre 2, ce qui peut paraître tardif). Les stages sont bien valorisés par le nombre de crédits (15 ECTS en M1 et 30 ECTS en M2 respectivement).
Place de l'international	Des accords sont établis avec l'université de Chicoutimi et de Fairbanks (programmes CREPUQ et ERASMUS). Les modalités d'informations aux étudiants et de sélection des candidatures sont claires. Le nombre d'étudiants en mobilité sortant en M1 est très faible de même que le nombre d'entrants. En revanche, en M2, un certain nombre d'étudiants (13) ont réalisé leur stage à l'étranger pour les deux spécialités. Aucun enseignement n'est fait en anglais.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	L'entrée en M1 s'effectue après une licence STAPS ou un cursus en UFR de médecine. Des passerelles existent avec les formations de santé niveau DECM 2 avec un parcours spécifique complémentaire au cours de leurs études et après validation de la 4^{ème} année. Le recrutement en M2 se fait classiquement, sur dossier, et l'inscription se fait dans l'établissement de rattachement de l'unité de recherche ou selon la spécialité professionnelle. Un nombre important d'étudiants de M1 issu du parcours médical intègrent ensuite un autre M2. Le M2 accueille également de nombreux étudiants professionnels de santé. Le dossier mentionne un suivi personnalisé des étudiants par l'équipe pédagogique mais sans préciser les modalités.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les enseignements sont massés au maximum en M2 ESSH en raison du nombre important d'étudiants en formation médicale. Il n'y a pas d'ouverture à la formation continue ou par apprentissage. Les cours sont essentiellement réalisés en présentiel. Le ratio de travail personnel n'est pas spécifié dans le document. Des cours d'anglais en M1, général et spécifique en vue de l'obtention du TOEIC, représentent uniquement six ECTS. La part de cet enseignement est faible par rapport aux objectifs du master dans sa finalité recherche. Des aménagements sont prévus pour les étudiants salariés, sportifs de haut-niveau ou en situation de handicaps. Chaque étudiant a accès à un environnement numérique de travail où il retrouve les supports de cours et documents connexes. L'établissement (document politique de formation) mentionne une politique forte en matière de formation à la pédagogie, innovations et soutien des projets de pédagogie numérique. Le dossier de master ne fait pas de référence sur ces points.
Evaluation des étudiants	Aucun tableau ne donne le détail des modalités d'évaluation de chaque enseignement. Un jury d'intervenants (universitaires et professionnels) statue sur la validation après chaque session et chaque semestre concernant les épreuves écrites, orales et pratiques. Un changement de parcours est possible après le M1. La VAE permet de valider une partie du cursus. Des compensations existent au niveau des unités d'un même semestre. Les UE peuvent être obtenues par compensation à l'intérieur d'un semestre ; en revanche, le dossier n'indique pas s'il y a compensation entre semestres d'une même année. Les modalités de contrôle des connaissances n'étant pas fournies dans le dossier, il n'est pas possible d'apprécier leur pertinence.
Suivi de l'acquisition des compétences	L'acquisition des compétences s'effectue au travers des évaluations en fin de semestre 1 de M2, lors d'un rapport intermédiaire préalable à la mise en stage. Les connaissances et compétences sont déclinées dans l'ADD bâtie sur un modèle européen et les fiches RNCP. Il n'y a pas de dispositifs particuliers de suivi de ces acquisitions. On relève très peu d'informations sur les compétences transversales dans le dossier. Il n'y a pas de portefeuille ou de livret de compétence individuel.

Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés (M1 et M2) est effectué par un observatoire de la vie étudiante et il est noté un suivi plus informel en interne dans les deux spécialités du master. Les résultats de ces enquêtes en interne sont fournis dans le dossier présentant des données sur le devenir des étudiants. Ces procédures demandent à être plus formalisées.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Les conseils de spécialité tiennent lieu de conseil de perfectionnement, réunissant universitaires et professionnels. Un conseil des mentions STAPS regroupant tous les sites universitaires concernés chapote les conseils de spécialités et veille à la cohérence globale et à l'évolution du master. On note l'absence des étudiants à ces conseils. L'évaluation de la formation par les étudiants se fait par des entretiens individuels avec le responsable de parcours et par questionnaires en M1 et pour chaque UE en M2, avec évaluation de chaque enseignement. La restitution se fait sous forme de synthèse aux enseignants. Ces informations sont prises en compte dans l'aménagement du cursus et l'amélioration de la cohérence de la mention. Il n'existe pas de dispositif particulier d'autoévaluation. Celle-ci se ferait de manière informelle dans les réunions d'équipe pédagogique et les jurys. Le document « politique de formation » de l'établissement mentionne une « charte de l'évaluation des formations » mais le dossier master STAPS ne fait pas de référence à ce dispositif.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Solide adossement du cursus à la recherche.
- Cursus avec une spécialisation progressive.
- Ouverture aux étudiants des formations STAPS, médicales et autres.
- Bon positionnement dans l'environnement universitaire et socio-économique de l'industrie du sport.
- Stages encadrés en M1 et M2 valorisés dans la formation (15 et 30 ECTS).
- Spécialisation à l'issue du M1 avec des passerelles possibles.

Points faibles :

- Manque de procédures formalisées d'autoévaluation et d'évaluation de la formation par les étudiants, absents des conseils.
- Modalités de contrôle des connaissances manquantes dans le dossier.
- Données trop globalisées concernant le devenir des étudiants (insertion et poursuite d'études).

Conclusions :

La mention STAPS - santé offre un large panel de cours en lien avec les objectifs visés, permettant de bien distinguer les spécialités. Elle favorise une mise en stage en milieu professionnel conduisant *in fine* à un taux relativement élevé de réussite aux diplômes ainsi qu'une professionnalisation satisfaisante, notamment grâce aux nombreux liens existant avec les EPST, les services cliniques et les industriels relevant de l'ingénierie du sport.

Cette formation bien implantée avec des objectifs clairs en termes de connaissances et de compétences, vise la formation de professionnels de l'évaluation des aptitudes motrices et des activités physiques et de leurs adaptations, avec une finalité de recherche fondamentale ou appliquée. Elle s'adresse à des étudiants de formation STAPS ainsi que d'autres formations scientifiques, essentiellement de formation médicale. Mais dans ce cadre, il sera utile à l'avenir que le dossier soit davantage lisible, compréhensible, et renseigné sur des aspects fondamentaux, comme par exemple la question des modalités d'évaluation des étudiants, ou encore une analyse plus fine du devenir des étudiants.

Éléments spécifiques des spécialités

Etant donné la structuration de la mention les remarques sont en partie communes entre mention et spécialité.

Exercice, sport, santé, handicap (ESSH, recherche)

Place de la recherche	La spécialité ESSH est en lien avec les deux établissements cohabilités, avec deux Instituts Fédératifs de Recherche (IFR) de Saint-Etienne (IFRESIS et IFR sur le handicap) ainsi qu'avec des unités de recherches de Clermont-Ferrand, Limoges et Bordeaux, d'où sont issus la plupart des responsables pédagogiques et enseignants, offrant ainsi plusieurs lieux de stage. Les étudiants sont formés à la méthodologie de la recherche et analyses des données lors de nombreux enseignements durant les deux années (120 heures). La formation est complétée par des expérimentations en unité de recherche ou service hospitalier, conduisant à une soutenance de mémoire devant un jury. Le stage de recherche en M1 de 200 heures s'évalue par la rédaction et soutenance de mémoire. En M2, l'adossement recherche se fait au travers des enseignements et du stage (30 crédits) en unité de recherche ou établissement hospitalier.
Place de la professionnalisation	La professionnalisation est assurée au cours des enseignements, notamment de méthodologie de projet, de prise en compte des enjeux socio-économiques et professionnels, de recherche de stage et de gestion de projet. Mais le nombre exact d'heures n'est pas fourni. Les stages de M1 et M2 sont des lieux d'expérience en milieu professionnel. L'intervention de nombreux intervenants du milieu médical contribue à la professionnalisation. Il y a peu d'informations dans le dossier concernant le suivi. Le public de cette spécialité est constitué en majorité de professionnels du secteur médical. Il n'y a pas d'informations précises sur le devenir des étudiants venant de STAPS qui ne poursuivent pas en doctorat.
Place des projets et stages	Item similaire à la mention. Un stage au M1 et M2 sont obligatoires et s'effectuent en laboratoires ou unités de recherche publics ou privés, ou structures hospitalières, avec un tuteur universitaire. Les stages sont évalués par soutenance de mémoire. En M2, un mémoire intermédiaire est demandé à mi-parcours afin d'évaluer l'état d'avancement. La recherche de stage est accompagnée par une formation de 15 heures.

Place de l'international	L'ouverture à l'international est assurée par le lien avec la Fédération Internationale des Fabricants d'Articles de Sport, ainsi que par une adhésion à l'association International Sports Engineering Association (ISEA). Les étudiants peuvent participer au Volontariat International en Entreprise VIE. Le TOEIC permet d'évaluer le niveau d'anglais, et donne également accès aux mobilités internationales pendant la formation (programmes et accords européens, nord-américains).
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Item rapporté à la mention et non différencié pour la spécialité.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Item rapporté à la mention et non différencié pour la spécialité.
Evaluation des étudiants	Item rapporté à la mention et non différencié pour la spécialité.
Suivi de l'acquisition des compétences	Item rapporté à la mention et non différencié pour la spécialité.
Suivi des diplômés	Item similaire à la mention. Parmi les répondants aux enquêtes d'insertion professionnelle environ la moitié continue en doctorat, et l'autre moitié trouve un emploi suite au M2.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Item rapporté à la mention et non différencié pour la spécialité.

Observations de l'établissement

Le Président

à

M. Jean-Marc GEIB

Directeur de la section Formations et diplômes

Rapport n° S3MA160009844

Master STAPS Santé

Monsieur le Directeur de la section des formations,

Je vous remercie pour l'évaluation que vous nous avez fait parvenir. Nous voudrions apporter les précisions et éclaircissements qu'appelle la lecture du rapport du HCERES.

Comme les experts l'ont souligné dans leur rapport, la formation bénéficie d'un fort adossement à la recherche et d'un bon positionnement dans l'environnement universitaire et socio-économique. Nous nous appuierons sur ces points forts pour renouveler notre offre de Master en proposant des parcours avec des contenus et des objectifs adaptés aux différents profils des étudiants qui sont issus entre autres des cursus médicaux et de la filière STAPS. Nous avons noté également les points à améliorer portant notamment sur la présence des étudiants dans les conseils de perfectionnement, sur une meilleure formalisation des procédures d'autoévaluation de la formation en lien avec les dispositifs de l'établissement et de suivi du devenir des diplômés.

Nous nous emploierons à apporter des améliorations aux points faibles soulevés dans le rapport et remercions les experts pour leur travail d'analyse. Le rapport du comité alimente d'ores et déjà le processus de construction de la future offre de formation engagé à l'échelle du site.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma sincère considération.



Khaled BOUABDALLAH